

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 18
Votants : 23

L'an deux mil vingt, le 28 septembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel du Couzzy, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 septembre 2020
PRESENTS : Mme BEAUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, Mme COQUEL Laure, M. DOUDARD Christian, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, M. BOURDOLLE Philippe, Mme DEBAYLE Michèle, M. EJNER Pascal, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : Mme ASTIER Martine (Pouvoir à M. ZBORALA Bernard), Mme HAY Salomé (Pouvoir à M. VILLAUTREIX Joël), Mme MOREAU Aurore (Pouvoir à M. JANICOT Philippe), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à Mme COQUEL Laure), Mme WISSOCQ Mathilde (Pouvoir à Mme BOURGEOIS Annick)

Secrétaire de séance : Mme Michèle DEBAYLE

Affiché le : 30/09/2020

3. ATTRIBUTION DE MARCHE : ACHAT D'EQUIPEMENTS SCENIQUES

Monsieur le Maire indique qu'une demande de 3 devis a été réalisée pour l'achat d'équipements scéniques (lumières) pour l'Espace Culturel du Couzzy.

Les 3 devis ont été étudiés et l'offre la plus avantageuse économiquement est celle de l'entreprise ACAD Equipement SAS pour un montant total de 8 522,28 € HT soit 10 226,74 € TTC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à signer ce marché de fournitures courantes et de services avec l'entreprise ACAD Equipement SAS, 37 rue du Moulin des Bruyères – 92400 COURBEVOIE pour un montant de 8 522,28 € HT soit 10 226,74 € TTC.

VOTE 23	POUR 18	CONTRE 0	ABSTENTION 5
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT

